# La liste "La voix des Artisans" dans le Var

**Cette équipe est composée de femmes et d'hommes qui vous ressemblent, engagés pour vous accompagner dans votre développement, vous défendre et, plus que jamais, continuer à garder votre indépendance.**



**Roland ROLFO**
Garagiste
Hyères



**Thierry BION**
Menuisier-Ebéniste
Solliès-Pont



**Marie-Dominique GOFFINET MELOYIAN**
Fabricant de pâtes / Solliès-Pont



**Martine BERTHELOT**
Garagiste
Solliès-Pont



**Jean-Marcel GIOFFREDO**
Staffeur, Stucateur
Rocbaron



**Thomas CARTERON**
Brasseur
Hyères



**Jean-Louis GIRAUD**
Bijoutier-Joaillier
Six-Fours-les-Plages



**Muriel RODRIGUES**
Conjoint Collaborateur
Plomberie / Hyères



**Eric MIGLIACCIO**
Boulanger-Pâtissier
Six-Fours-les-Plages



**Jocelyne CAPRILE**
Tenturier Appréteur
Toulon



**Michel MERLY**
Menuisier
Salernes



**Cristina LODY**
Bouchère
Le Lavandou



**Philippe JAILLARD**
Prothésiste Dentaire
Lorgues



**Guy PERLIE**
Maçon
Forcalqueiret



**Corinne BEROULE**
Poissonnière
Cavalaire



**Nathalie D'HULST**
Coiffeuse
Fréjus



**Christian LIGUORI**
Electricien
Le Lavandou



**Julie BERTOLINO**
Podo-Orthésiste
La Garde



**Jean-Michel BUECHELER**
Pizzaiolo
Cavalaire



**Patricia PRIETO**
Entreprise de Menuiserie
Saint-Raphaël



**Edmond AUMOINE**
Pâtissier
Bandol



**Jean-Marc DE GAETANO**
Electroménager - Dépannage
La Garde



**Jean-Luc Reynaud**
Entreprise de peinture
Toulon



**Claudine SALVEMINI**
Traiteur
Six-Fours-Les-Plages



**Laurence LEVALLOIS**
Taxi
Toulon



**Régis BERTOMEU**
Entreprise de terrassement
Puget-Ville



**Sandrine CONTES SALOM**
Bouchère
La Garde



**Estelle CHAMPOURLIER**
Coiffeuse
Toulon



**Véronique ALCARAZ**
Conjoint collaborateur
Peinture - Pourrières

CGAD
Les entreprises alimentaires de proximité
Membre de l'U2P



**Philippe MAROTTA**
Taxi
Toulon-Hyères



**Maxime CUNIAL**
Menuisier
Six-Fours-Les-Plages



**Laurent BOURSIER**
Boucher-Charcutier
Toulon



**Laurence DROUIN**
Pressing
Toulon



**Annie AKRAYAN**
Entreprise de peinture
Saint-Antonin-du-Var

**COMMENT VOTER ? 2 possibilités**
Dès le 01 octobre, vous pourrez voter en ligne, en quelques minutes, ou par courrier à l'aide de l'enveloppe retour déjà affranchie que vous allez recevoir. Dans tous les cas, c'est simple, rapide et confidentiel.

**Entre le 01 et 14 octobre 2021, faites le meilleur choix pour l'avenir de votre entreprise, conservez votre indépendance, votez et faites voter pour la liste présentée par l'U2P : LA VOIX DES ARTISANS / www.artisansvotons.fr**

Ne pas jeter sur la voie publique - Septembre 2021



U2P union des entreprises de proximité

# LA VOIX DES ARTISANS

CAPEB l'Artisanat du Bâtiment · CGAD Les entreprises alimentaires de proximité Membre de l'U2P · cnams Fabrication & Services · cnatp Les artisans des Travaux Publics et du Paysage

## Plus que jamais, votre voix va compter !

**Du 01 au 14 octobre 2021, vous êtes appelés à voter pour vos représentants au sein de de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA). Ces élections sont cruciales :**

### 1 EXISTENCE MENACÉE PAR MANQUE DE VOTES EXPRIMÉS

Si la participation est trop faible, l'État pourrait remettre en cause l'existence même des chambres consulaires.
**L'artisanat ne serait plus du tout représenté.**

### 2 NE PAS PERDRE NOS VALEURS SPÉCIFIQUES

La liste "La Voix des Artisans" est composée d'artisans issus de tous les métiers de l'Artisanat qui se mettront exclusivement au service des artisans à la différence de la liste des organisations concurrentes (CPME et MEDEF) qui défend des entreprises de plus grande taille aux intérêts contraires à ceux des entreprises artisanales.

### 3 RISQUE DE FUSION AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE

La menace d'une fusion est importante, mais elle reste méconnue et sous-estimée des artisans eux-mêmes.
**Nous nous opposerons à cette fusion.**
Voter massivement pour la liste "La Voix des Artisans" garantira votre indépendance et la défense des besoins spécifiques des entreprises artisanales.

### 4 VOUS ALLEZ ÉLIRE VOS REPRÉSENTANTS POUR 5 ANS

En cette période de crise sanitaire, nous comprenons que ces élections semblent ne pas être une priorité. Pourtant, ce vote engage des femmes et des hommes, chefs d'entreprise artisanale, qui siègeront au sein de votre CMA pour 5 ans sur des domaines essentiels de notre quotidien.

La liste "La Voix des Artisans" de l'U2P représente les petites et moyennes entrepri-ses issues de tous les métiers de l'Artisanat (soit les **2/3 des entreprises françaises)** à la différence des listes des organisations concurrentes (CPME et MEDEF).

Votez et faites voter pour des artisans qui vous ressemblent.

### 5 POUR UNE MEILLEURE REPRÉSENTATIVITÉ DU VAR DANS LES INSTANCES RÉGIONALES

Parce que soutenus par un grand nombre d'entre vous et élus majoritairement, nous aurons plus de poids dans le débat régional pour renforcer et valoriser l'identité artisanale varoise au cœur de notre région touristique.

**Nous sommes les seules organisations à représenter tous les métiers de l'artisanat, au service exclusif des artisans.**

**VOTEZ POUR DES ARTISANS DE TERRAIN QUI VOUS RESSEMBLENT**








# LA VOIX DES ARTISANS

## NOS PROPOSITIONS D'ACTION

### 1 PERMETTRE AUX ARTISANS DE SE CONSACRER À L'ESSENTIEL : LEUR MÉTIER

- Organiser un **guichet unique d'accueil** (numérique et humain) capable de répondre à tous les besoins administratifs, règlementaires, conjoncturels (covid, catastrophes naturelles…).
- **Défendre les dossiers et les demandes dans toutes les commissions** (impôts, baux commerciaux) et **instances**.
- Faciliter les contacts auprès des autres administrations en accompagnant les Artisans dans leurs démarches (**trouver le bon interlocuteur**).

### 2 ÊTRE AUX CÔTÉS DES ARTISANS EN TOUTE CIRCONSTANCE TOUT AU LONG DE LA VIE DE LEUR ENTREPRISE

- **Renforcer l'accompagnement** des artisans, des porteurs de projets et des créateurs repreneurs d'entreprises artisanales.
- **Faciliter l'accès aux marchés** (publics et privés).
- **Différencier et promouvoir les savoir-faire** et **les valeurs** de l'Artisanat.
- **Soutenir la compétitivité, le développement et l'innovation** des entreprises artisanales (formation, intégration des nouvelles technologies, transition écologique, etc…).

### 3 FORMER ET ACCOMPAGNER POUR LE DÉVELOPPEMENT DE TOUS

- **Proposer une formation dématérialisée, accessible en ligne,** à tout moment pour améliorer sa rentabilité, développer ses ventes, maitriser le numérique et accroître la montée en compétence des entreprises
- **Promouvoir et valoriser l'apprentissage** auprès des jeunes pour pérenniser les savoir-faire et **pour répondre aux besoins des entreprises artisanales**, maintenir et renforcer les aides à l'apprentissage.
- **Accompagner la recherche de salariés qualifiés** et trouver le bon apprenti.

### 4 REPRÉSENTER LES INTÉRÊTS DE L'ARTISANAT DANS CHAQUE TERRITOIRE

- Mener une politique active de **développement des activités artisanales dans les centres-villes et les villages**.
- Défendre auprès des collectivités territoriales un **aménagement commercial et urbain adapté à l'activité des artisans**.
- Mutualiser les moyens des CMA pour optimiser le service aux artisans : **nous nous opposerons à la fusion des CMA et des CCI pour continuer à défendre les besoins spécifiques des entreprises artisanales**.
- Nous voulons, pour les artisans situés en territoire urbain ou zone rurale, **les mêmes qualités de services et des réponses personnalisées pour chaque besoin**.
- Une conviction fondamentale de l'U2P, défendre le **"consommez local, consommez artisanal"** auprès de l'ensemble des acteurs publics et institutionnels locaux.

## POUR TOUS LES ARTISANS

### 5 DÉFENDRE L'IDENTITÉ ARTISANALE, LES VALEURS ET LES BESOINS DE TOUS LES ARTISANS

- Valoriser et faire respecter le savoir-faire et les qualifications de nos métiers : **que l'obligation de diplôme et/ou compétences perdure pour la création d'entreprise**.
- Renforcer l'identité artisanale et la défense du commerce de proximité pour que **l'Artisanat reste la 1ère entreprise de France**.
- **Réduire la pression sur les charges, mettre en place des mesures fiscales spécifiques pour ne pas entraver leur développement**.
- Déployer des aides financières en cas de crises.
- L'U2P reste fidèle à ses valeurs : nous ne sommes pas le MEDEF !
  **Nous défendrons avant tout l'Artisanat, les entreprises individuelles, les petites et moyennes entreprises.**

### SAVIEZ-VOUS QUE …

**L'U2P qui a créé avec les CMA le slogan "l'Artisanat, Première entreprise de France", veut renforcer les qualifications, protéger l'identité artisanale, promouvoir l'apprentissage et la transmission d'entreprise.**

#### A l'origine du Fonds de solidarité…

Mobilisée dès les premiers instants de la crise sanitaire, l'U2P a été la première organisation à réclamer la mise en place d'un Fonds de solidarité ainsi que l'octroi d'aides pour les travailleurs indépendants.

#### Au soutien de la trésorerie des petites entreprises…

L'U2P milite actuellement pour que le plan de relance proposé par le gouvernement cible plus les petites entreprises et que les PGE (Prêts Garantis par l'Etat) puissent être remboursés sur 10 ans.

#### A l'origine du maintien des qualifications pour exercer…

Face à la menace de suppression des qualifications nécessaires pour exercer dans l'artisanat, l'U2P a fait campagne et a obtenu leur maintien en 2016.

#### A l'origine du statut protecteur des conjoints d'artisans…

L'U2P qui est à l'origine du statut protecteur des conjoints d'artisans et de la création d'une plateforme d'avantages réservés aux artisans et salariés de l'artisanat (Proximeo), continue à améliorer la protection sociale et le pouvoir d'achat des artisans.

#### Au cœur de la formation professionnelle…

En 2019, l'action de l'U2P pour accélérer la formation des chefs d'entreprise et des salariés, a abouti à la création d'un OPCO (Opérateur de Compétences) des entreprises de proximité - outil taillé sur mesure pour préparer les compétences dont les petites entreprises ont besoin.

#### Pour une meilleure protection des indépendants…

L'U2P obtient la disparition du RSI et la mise en place d'une représentation des travailleurs indépendants au sein du régime général de la Sécurité Sociale.